

Beauzac *infos*

www.ville-beauzac.fr e-mail: mairie@ville-beauzac.fr



Revue Municipale d'Information Juin 2009

N°57

édito

«**VIVRE, C'EST NE PAS SE RESIGNER**» (Albert CAMUS)

- Après l'automne pourri de 2008,
- Après le «blues» hivernal depuis Décembre, retrouvons l'énergie et le moral malgré la crise. Celle-ci est la plus grave que le monde affronte depuis un siècle. Elle frappe aussi à Beauzac. Face à la tempête nous devons rester rassemblés et solidaires.

Déjà le printemps nous apporte le soleil, des jours plus longs, un air plus doux, porteurs d'espoirs et de forces nouvelles. On n'a pas fini pour autant de solder les comptes des inondations et des crues de novembre dernier.

Il faut réparer, remplacer, reconstruire.

Le Budget de 2009 que nous avons préparé en subit le contre-coup financier. Notre commune a certes été classée en état de catastrophe naturelle tant le caractère «d'anormalité du phénomène» exigé par l'article L 125.1 du code des Assurances a été reconnu. Cela a permis aux compagnies d'indemniser les particuliers et quelques biens communaux assurables, mais les routes et les ponts ne le sont point.

Pour faire face, en attendant les aides de l'Etat, nous avons pris 2 décisions pour 2009 :

- 1 – une révision modérée des contributions locales – que nous n'avons pas augmentées depuis des années,
- 2 – une gestion plus rigoureuse encore de nos dépenses de fonctionnement et un pilotage strict et réactif de nos moyens et de notre trésorerie.

Directeur de publication :
Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 3

Vie beauzacoise

p 11

Nos joies - nos peines

p 11

Conseil municipal

p 14

Garde des pharmacies

p 14

Calendrier des manifestations

Nous voulons ainsi :

- imprimer des mesures raisonnables de temps de rigueur,
- assumer nos responsabilités scolaires, économiques, nos solidarités sociales, associatives et autres,
- consolider nos atouts et nos projets.

Le mieux est d'en parler franchement.

Transparence et Vérité s'imposent.

Prévoir c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer pour rebondir.

Une réforme du statut des collectivités locales se prépare. Il s'agit de modifier ce que l'on appelle le «mille-feuille territorial» avec les 5 niveaux actuels :

- | | | |
|----------------|---------------------|--------|
| - Communes | - Intercommunalités | - ETAT |
| - Départements | - Régions. | |

Tout le monde s'accorde pour clarifier et simplifier et donc sur la nécessité d'un changement.

Exemple : l'Economie est une compétence obligatoire des Régions, mais aussi des intercommunalités. Et même les Départements peuvent s'y intéresser. C'est bien le cas pour les 2 zones d'activités de notre communauté :

- celle de la Borie à Monistrol sur Loire,
- celle de Piroles à Beauzac.

La tâche est difficile tant l'empilement des pouvoirs enchevêtrés est historique. L'exécutif se donne du temps pour présenter un projet de loi.

Même «s'il est temps de décider» le big-bang territorial sera progressif !

Jean PRORIOL
Député-Maire

PROGRAMME DE GOUDRONNAGE



Le programme de goudronnage 2008 avait pris du retard pour des raisons climatiques. Début mai il a été rattrapé avec la pose d'un tapis d'enrobé chemin du Rousson ; puis la réfection totale du chemin entre le pont de Vaures et le pont du Ramel. L'accès à Riou Petit a lui aussi été rénové. Le programme voirie 2009 est en cours de préparation avec en priorité les chemins ayant subi des dégâts lors de la crue du 2 novembre 2008, ou endommagés par des travaux. Une grande partie des chemins ruraux en terre ont subi une cure de rajeunissement.

vie beauzacoise

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

Le concours des maisons fleuries a débuté le 15 mai pour se terminer le 31 août. Vous pouvez encore vous inscrire à l'Office de Tourisme jusqu'au 15 juillet prochain.

Ce concours est gratuit et ouvert aux habitants de BEAUZAC en résidence principale ou secondaire, propriétaire ou locataire. Nous vous proposons 2 catégories : « Façades, balcons et fenêtres, visibles de la rue » et « Maison et jardin, visible de la rue ».

RENCONTRE REGIONALE DU 2 AOUT 2009

L'Office de Tourisme de BEAUZAC organise le dimanche 2 août 2009 de 9h00 à 19h00, la Rencontre Régionale sur le thème de l'Auvergne. A cette occasion, vous découvrirez les produits du terroir, de nombreux objets artisanaux et bien évidemment la brocante et le vide-grenier. Au cours de cette journée, diverses manifestations sont prévues et notamment, folklore, démonstration des vieux métiers d'Auvergne, espace gastronomique, mais aussi un concours de tartes sucrées ou salées qui est ouvert à tous.

Enfin, vous pourrez jouer à la grande tombola et peut être gagner deux baptêmes de l'air en hélicoptère ou les nombreux autres lots qui seront mis en jeu.

Pour le vide grenier, les inscriptions se font à l'Office de Tourisme :

Tel : 04.71.61.50.74 - Fax : 04.71.61.50.62

Email : office@beauzac.com - Site Internet : www.beauzac.com

Prix des emplacements : 4,60 € les 2 mètres, 7,70 € les 4 mètres et 1,60 € le(s) mètre(s) supplémentaire(s). Inscription obligatoire. Se munir d'une pièce d'identité.

LA FROMAGERIE DE BEAUZAC



Lors du salon de l'agriculture à Paris, la fromagerie de Beauzac a été mise à l'honneur. Nos produits locaux ont été dégustés par des juges qui ont attribués 3 médailles :

Le Saint-Agur, qui fête ses 20 ans, a reçu pour la deuxième année consécutive la médaille d'argent.

Le bleu de chèvre et la crème de Saint Agur ont reçu la médaille d'or. Ces récompenses prouvent que derrière tout ça il y a une équipe soudée qui a envie de faire évoluer la fromagerie dans la qualité avant tout pour la plus grande satisfaction des consommateurs.

SAISON CULTURELLE

FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 Juin au théâtre de verdure de l' Espace La Dorlière
Repas Concert avec **BANDA BIDONS**, est née de la rencontre d'amateurs de steel drum qui partagent leur passion dans la convivialité et la bonne humeur, et aiment à transmettre leur joie de vivre au public !

Du rock au classique en passant par la biguine et la salsa, 20 musiciens avec leurs tambours d'acier martelés dans des bidons métalliques proposent un répertoire musical rythmé et festif. l'ambiance est assurée !!!
Le repas sera organisé par la Fanfare de Beauzac (réservations à l'Office de Tourisme de Beauzac au 04 71 61 50 74)



SPECTACLE VIVANT:



PASCAL AMOYEL

Concert Samedi 25 juillet à 20h30

salle « Espace La Dorlière »

Élu «révélation soliste instrumental» en 2005 aux Victoires de la Musique, Pascal AMOYEL s'affirme depuis plusieurs années comme une personnalité marquante du piano français.

Son Intégrale des Nocturnes de Chopin a été accueilli comme «un miracle» que l'on n'osait plus espérer. Tout simplement une version idéale (...) que l'on écoute bouche bée, en état d'apesanteur, ravi, au sens le plus fort du terme, par tant de beauté... (Classica).

Ses enregistrements ont été unanimement salués par la presse et ont obtenu de nombreuses distinctions dont le prestigieux prix international Cannes Classical Award.

Sa rencontre avec la violoncelliste Emmanuelle BERTRAND est essentielle.

Depuis 1999, ils forment un duo dont les enregistrements ont obtenu les meilleures récompenses : Diapason d'Or, «Choc» du Monde de la Musique, 10/10 de Classica...

En 2006, le Ministre de la Culture l'a élevé au grade de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

Billetterie :

Tarif normal 18 €

Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14

FESTIVAL:

le Samedi 12 septembre à 20h30

salle « Espace La Dorlière »

L'association ETC... présente une journée artistique en lien avec de nombreux partenaires du territoire et d'ailleurs.

Elle se déroulera sur la Commune dans ses espaces culturels (Espaces des Remparts et de La Dorlière).

Différentes animations vous seront proposées tout au long de l'après-midi, et en particulier :

des expositions de peinture, sculpture et céramique, professionnels et amateurs

une « scène » où des artistes régionaux vous présenteront leur création

un Coin des enfants avec jeux, ateliers, animations diverses

un apéro-concert.

Il se clôturera par un concert en soirée de Michel Perez et ses acolytes (François Chassagnite, André Villeger, Gildas Boclé, Frédéric Delestré), des musiciens jazz de renom à la carrière internationale. Ils vous feront redécouvrir ce style musical aux facettes si variées.

Les animations de l'après-midi seront libres d'accès. Le tarif du concert sera de 10 euros sur site /

8 euros en prévente. Un tarif préférentiel (5 euros) est prévu pour les membres des associations de Beauzac, les étudiants et chômeurs. L'accès sera libre pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans.



CielEcran Spectacle en vidéo transmission sur écran géant :

SOIRÉE GINGUETTE avec Bruno Lorenzoni

Concert en direct Vendredi 18 septembre à 20h30

salle « Espace La Dorlière »

WEEK-END DE LA VOGUE

Durant ces premières semaines de printemps, personne n'aura pu louper les coups de clairon lancés et l'animation drainée par les classards 2010. Malgré des météo de fin de semaines peu propices aux activités extérieures, nos jeunes habitants ont bravé routes et sentiers beauzacois annonçant l'arrivée du Week-end de la Vogue.

Samedi 9 mai au matin était organisé, comme chaque année, un petit-déjeuné entre classards et représentants de la municipalité, au cours duquel chaque conscrit a pu échanger quelques mots avec Monsieur le Maire.

La nouveauté principale de cette année fut cependant l'animation du Dimanche 10 Mai après-midi. Annoncé comme l'élément pouvant redonner vie au dimanche de la Vogue, organisé par le Comité des Fêtes, le Corso a été couronné de succès. C'est en effet une dizaine de chars et des vélos



décorés sur le thème de la Nature, ainsi qu'une imposante fanfare et notre clique locale montrant le pas, qui composaient le cortège. Cela ajouté à la fête foraine et à une population venue en nombre donna le meilleur des points d'honneur à notre fête patronale.

La Municipalité tient à souligner la réussite des festivités du week-end de la Vogue et à remercier tout d'abord le Comité des Fêtes et l'ensemble des bénévoles ayant participé à la réalisation du Corso, mais aussi le SOU de l'Ecole Publique ayant perpétué les bals des 8 et 9 Mai notant cette année des affluences remarquables.



CLASSE EN 9

Le rassemblement des classes en 9 aura bien lieu! Malgré quelques difficultés pour rassembler la relève, les précurseurs du projet ont pu transmettre le flambeau à des représentants des classes en 9. L'association a cependant besoin du maximum de bras possible pour organiser l'événement qui s'était déroulé l'année dernière au mois de septembre. Personnes intéressées : Contacter Suzanne CHANUT.

COMITE DE JUMELAGE

Après un printemps bien chargé: la Trouvaille des Remparts, participation au Village de l'Europe à la foire du Puy en Velay, le Comité de Jumelage se prépare à un été très chaud.

Deux manifestations importantes vont marquer cette saison :

- la Balade des Produits d'un Terroir
- le 10ème anniversaire du jumelage avec CAMIGLIANO
- C'est le Dimanche 28 Juin que se déroulera la Balade organisée annuellement sur le circuit des bois de la Garenne et des Pinatons. Cette année, compte tenu du 10ème anniversaire du jumelage, le thème retenu est celui de l'Italie.

La balade démarrera à partir de 12H.30 de la Dorlière et sur un parcours d'environ 3,5 kms, passera par des chemins plats et ombragés, les différents plats composant le repas sont servis tout au long du chemin pour se terminer à la Dorlière.

Nous espérons que comme les autres années, les Beauzacois participeront en grand nombre à cette journée qui se déroule dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Pour les plus courageux, une marche est organisée le matin, départ à 9H. de la Dorlière pour un circuit d'environ 12 Kms.

Inscriptions obligatoires jusqu'au Mercredi 24 Juin à l'Office du Tourisme (tél 0471615074)

Coût : 20 Euros par personne, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Les manifestations du 10ème anniversaire du Jumelage se dérouleront

le Samedi 1er Août. Elles vont marquer le dynamisme qui animent les relations avec notre ville jumelle: CAMIGLIANO.

La journée démarrera par une cérémonie devant le mur peint de la rue de Camigliano avec découverte d'une plaque commémorative



et discours des maires des 2 communes.

Les participants se rendront ensuite en cortège à la Mairie où des conférences dans la salle multimédia traiteront de l'Europe: Jacques Barrot, vice-président de la Commission Européenne évoquera les problèmes des développements institutionnelles de l'Europe et Alain Réguillon, Président d'Europe direct Rhône-Alpes fera un exposé sur l'évolution des traités européens et les apports du Traité de Lisbonne.

Pour clore ce cycle, Mademoiselle Mennélla, professeur d'Histoire, fera une conférence sur la famille des Bourbon dont le berceau se trouve dans notre région d'Auvergne à Bourbon l'Archambaud et une branche des Bourbons-Parme s'est implantée à Caserta près de Camigliano.

Le soir une pasta préparée par nos amis italiens se dégustera à la Dorlière.

Le lendemain de cette manifestation, l'Office du Tourisme organise sa grande brocante des Produits du Terroir et un stand tenu par les Camiglianesi permettra de découvrir les produits typiques de leur région de Campani.

Des informations plus précises seront données par voie de presse et d'affichage.

La dernière manifestation de ce printemps est la remise le 16 Juin à la Mairie du 1er prix de dessin organisé par la Fédération des Comités de Jumelage de la Haute-Loire et réservé aux élèves des classes CM1 et CM2 des communes jumelées. Ce prix a été décerné à l'unanimité aux élèves de la classe CM2 de l'école publique dirigée par Dominique Roche. Le thème proposé aux élèves était de représenter un objet ou un fruit propre à la ville jumelle. Le dessin de Beauzac représentait un citronnier dont chacun des fruits portait la photo d'un ou d'une élève. Bravo aux récipiendaires.

Est aussi en préparation le voyage à Camigliano pour fêter le 10^{ème} anniversaire à l'occasion de la St-Siméone début Octobre. Il est prévu un arrêt touristique de 2 jours à Rome. Des informations complémentaires seront données sur ce voyage dans le prochain bulletin municipal



RENTREE SCOLAIRE 2009/2010 - RAPPEL

Attention, plus que quelques jours pour venir inscrire vos enfants ,au secrétariat de mairie, pour le ramassage scolaire et la cantine pour la rentrée 2009/2010. En effet, les inscriptions seront closes le 17 juin au plus tard.

Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi et le samedi de 8h00 à 12h00 et le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

PEDIBUS

Le PEDIBUS est un groupe d'écoliers conduit à pied par des adultes bénévoles (parents ou non), suivant un itinéraire défini pour arriver en toute sécurité et à l'heure à l'école. Comme pour les ramassage scolaires par bus, les enfants rejoignent des points prédéfinis de rassemblement et e prise en charge. Un coordinateur bénévole organise le fonctionnement de la ligne, les horaires, l'inscription des enfants, le planning.

A BEAUZAC, la première ligne du Suc d Chabanou a démarré le 23 février 2009 (coordinatrice : Cecile OLIER). Elle fonctionne tous les matins avec une dizaine d'enfants.

De plus, à partir du 2 juin 2009, une deuxième ligne va démarrer, il s'agit de la ligne de La Charreyre, Le Robert, Le Blanchard, Le Pré Clos, école publique et école privée. Pour ceux qui souhaitent rejoindre le convoi de cette nouvelle ligne n'hésitez pas à contacter la coordinatrice : Catherine SATRE (Tel 06 79 81 98 41)

Les itinéraires de ces lignes sont téléchargeables sur le site de BEAUZAC www.ville-beuzac.fr

COURSE DE BAINOIRES – 12 JUILLET 2009 – VAURES

Dans la lignée du Corso de cette année, le Comité des Fêtes organise une Course de Baignoires le Dimanche 12 Juillet sur le plan d'eau de Vaures. Il s'agit, pour chaque équipe participante composée de 1 à 8 coéquipiers, de réaliser une embarcation sur la base d'une baignoire. Celle-ci doit être obligatoirement être en contact avec l'eau. L'ensemble des moyens de locomotion sont autorisés sauf les moteurs. Chaque embarcation en course surmontée de son équipage devra réaliser une boucle balisée sur la Loire.

A noter que les gilets de sauvetage, obligatoires pour ce type de manifestation, seront fournis par l'organisation et qu'un espace camping sera à la disposition des participants. Cette course dont les principales règles sont la joie et la bonne humeur, est gratuite et ouverte à tous.

Les équipages devront impérativement être inscrits à l'office de tourisme avant le samedi 11 Juillet 2009 à 12h.

Les essais débuteront le matin à 9h et le départ de la course sera donné dans l'après-midi. La journée se poursuivra par un repas et un concert gratuit.

FEU D'ARTIFICE - 13 JUILLET 2009 – LA DORLIERE

6

Soucieuse de rapprocher du Centre-Ville le maximum de festivités, la Municipalité a décidé d'organiser le feu d'artifice et le bal de la Fête Nationale le lundi 13 juillet 2009 pour la première fois à l'espace la Dorlière.

NOUVEAU SYSTEME D'ALERTE CHEZ LES POMPIERS

Parallèlement à l'extension de la caserne, les sapeurs-pompiers font face en ce milieu d'année au changement de leur système d'alerte, décidé en juillet 2007, par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire.

L'ancien système (hertzien) composé d'une alerte par « bip » sélectif et sirène va disparaître et laisser sa place à une alerte par « bip » sélectif individuel (numérique et analogique). Nous n'entendrons donc plus la sirène retentir sur BEAUZAC puisque nos pompiers seront maintenant appelés individuellement.

Ce changement, souhaité par le Conseil d'Administration du SDIS 43, va apporter une réponse plus efficace et plus rapide des secours. Le Centre de Traitement de l'Alerte, situé à Taulhac, va pouvoir en temps réel savoir la disponibilité de l'effectif de tous les centres de secours du département. Dorénavant, seul le personnel nécessaire sera alerté, et cela en fonction de sa disponibilité et de sa formation.

Le centre d'intervention de BEAUZAC recherche toujours des personnes motivées et intéressées pour les rejoindre. Pour d'éventuels renseignements et inscriptions, contacter :

- BONNET Jean-Paul : 06-11-03-48-03

- OLLIER Stéphane : 06-15-75-47-90

LACIM-BEAUZAC

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde organisent une vente de brioches le SAMEDI 20 JUIN, au profit d'un village du MALI jumelé avec BEAUZAC. Il s'agit de KENKOLO (500 habitants).

Le produit de cette vente est destiné à financer la construction en dur, d'un magasin de stockage des céréales.

Tous les hameaux de la commune seront visités par les Amis de LACIM, constitués en équipes. Merci de leurs réserver un bon accueil.

Merci pour KENKOLO.

CAP EVASION



Vive le sport,

Pour résumer on peut dire que c'est un « printemps sportif » que les enfants ont vécu pendant les vacances d'avril.

Baseball, volley ball, escrime, squash, escalade, paint-ball au programme des 11-13ans.

Ils ont aussi participé à une journée « Sport et Handicap » dans le cadre de la fête du sport à Monistrol.

Un groupe d'enfants s'est rendu au spectacle de la fête du sport voir la compagnie de cirque « les acrostiches ».

En plus du sport les 11-13 ans se sont transformés en journaliste et ont créé le journal de cap évasion « Cap News »

Les plus petits ont assisté à un spectacle de marionnettes de la compagnie Mayapo au Puy, visité une ferme à Thezenac, passé une journée au cirque Picolino, et cherché les œufs dans le bois de la Garenne! Des sorties piscine, activités cuisine, soirées repas déguisées, construction de cabanes sont venus compléter un programme riche en émotion.

Au Beaucaul, les ados de 13 à 17 ans ont commencé le projet « chantiers » en partenariat avec la municipalité, ils ont nettoyé la garenne, ponçé les tables pour les lasurer, nettoyé les tags. Les prochains chantiers prévus sont débroussaillage et peinture des volets de leur local. ils ont aussi créé leur char pour participer au corso de la vogue.

En parallèle ils retapent une mob.

Comme les 11-13 ans, ils ont aussi participé à la fête du sport à Monistrol et partagé les mêmes activités sportives. Ils se sont organisés des soirées vidéo, pizza, atelier percussions...

L'été se prépare

Le centre ouvrira ces portes dès le 6 juillet pour faire vivre aux enfants des vacances dynamiques et inoubliables. Au programme : des mini camps, des soirées à thèmes, des activités sportives et artistiques, des journées découvertes....

LES CHORALINES

Durant l'année scolaire 2008-2009, les élèves de cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2) de l'école Saint-Joseph de Beauzac ont suivi un projet chant : «Les Choralines».

Ce projet culturel a permis aux enfants de découvrir plusieurs univers musicaux, de travailler la mémoire, et le rythme.

Un concert donné par les enfants le samedi 6 juin 2009 à 20 heures à la Dorlière terminera ce projet.

Auparavant, un groupe d'enfant des Choralines a pu présenter un extrait de leur concert (5 chansons) lors de la prestation de l'Ensemble Vocal de Beauzac ce samedi 16 mai 2009 à la Dorlière.

En effet, les enfants avaient été conviés à cette occasion pour partager la scène avec «les plus grands», ce que chacun a bien apprécié.

Malgré leur trac, les enfants ont su enchanter leur public et attendent avec impatience leur grand concert §

Alors rendez-vous le samedi 6 juin 2009 à 20 heures à la Dorlière.

EXPOSITION ART CRÉATIF À VAURES

L'année 2008 a vu naître la première exposition d'art créatif permettant aux «vauriens» de connaître les réalisations de leurs voisins mais aussi de leurs donner envie de se rencontrer pour créer ensemble.

Cette année la 2ème exposition «art créatif» du village de Vaures aura lieu : les 19 et 20 Septembre.

Vous découvrirez parmi les productions exposées :

- crochet
- tricot
- peintures
- encadrement
- sculptures
- poteries
- meubles
- collages de serviettes
- dessins
- mosaïque

Vous pourrez également voir un «panneau souvenir» présentant des photos des personnes ayant marqué la vie de notre hameau.

Le four banal sera également allumé pour faire cuire des pâtisseries faites maisons.

Alors venez nombreux découvrir les réalisations des «vauriens et vauriennes».



PASSEPORT BIOMETRIQUE

Les passeports biométriques se différencient des passeports électroniques par le contenu de leur puce électronique : en plus de la photographie du titulaire, elle contient deux de ses empreintes digitales. La présence des empreintes constitue une sécurisation essentielle et un outil précieux de lutte contre le terrorisme international.

En France, le déploiement se fait progressivement, département par département, et entrera en vigueur le 2 juin prochain en Haute-Loire.

En conséquence, à partir du 29 Mai les demandes de passeports ne seront plus traitées par nos services.

En effet, compte tenu de la nécessité de prendre les empreintes digitales des usagers, les passeports biométriques pourront être délivrés dans les 13 mairies sélectionnées au regard de leur importance et leur situation géographique

- AUREC SUR LOIRE
- CRAPONNE SUR ARON
- LANGEAC
- LE MONASTIER SUR GAZEILLE
- MONISTROL SUR LOIRE
- TENCE
- VOREY SUR ARZON
- BRIOUDE
- BRIVES CHARENSAC
- CHADRAC
- LE PUY EN VELAY
- VALS PRES LE PUY
- YSSINGEAUX

Le passeport est disponible dans la même mairie que le dépôt de la demande, dans un délai d'une à deux semaines.

Les justificatifs à fournir pour obtenir un passeport biométrique sont les suivants :

- Copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, gaz, téléphone)
- Un document officiel avec photographie attestant l'identité du demandeur (carte nationale d'identité, permis de conduire)
- Deux photographies d'identité couleur répondant strictement aux normes en vigueur, attention au photomaton il faut privilégier les photographes. Les photographies peuvent être prises dans les 7 mairies possédant un appareil de photographie numérique,
- Le demandeur adulte devra acquitter une taxe en timbre fiscaux de 89 € (88 € s'il fournit deux photographies aux normes)

RECTIFICATIF

PRO'NET 43 - Entreprise de nettoyage pour professionnels et particuliers

Mr Romeo RODRIGUES

ZA de Pirolles 43590 BEAUZAC

Tél : 06.76.78.80.88

JOURNEES DU PATRIMOINE LE 19 ET 20 SEPTEMBRE 2009

A l'occasion des journées du patrimoine, Les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme proposent des visites guidées gratuites ouvertes à tous. Programme disponible à l'Office de Tourisme.

HORAIRES D'ETE MAIRIE

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Exposition autour de la chanson française au mois de juin

Tél au 04 71 61 50 34 ou voir affichage

HEURE DU CONTE organisé par Konsl'diz

Mercredi 17 juin 15h00

au théâtre de verdure de l' Espace La Dorlière (si mauvais temps repli à la salle Espace des Remparts)

HEURE DU CONTE

Mercredi 8 juillet 15h00 à la médiathèque.

(inscription obligatoire au 04 71 61 50 34)

Exposition Beauzac art du 11 juillet au 12 août

Avis aux artistes si vous souhaitez exposer vos œuvres à la médiathèque contacter Isabelle au 04 71 61 50 34

Informations

- Horaire d'été du 6 juillet au 15 Août

Mercredi 9h-12 et 16h-17h30

Judi 16h30 19h

Samedi 9h – 12h

- Fermeture annuelle les 15 derniers jours du mois d'Août

«Exceptionnel» : s'il est un qualificatif que l'on peut attribuer à Bruno Lorenzoni, c'est bien celui-ci. Phénomène de précocité, il passe son premier concours à 4 ans et demi et poursuit parallèlement des études musicales d'accordéon et de violon. Première composition à 8 ans, admis à la SACEM à 16, auteur de nombreuses musiques de film et indicatifs télé, il mêle toujours avec brio, rigueur, technique et sens de l'improvisation. C'est avec grand plaisir que CielEcran vous propose de passer une soirée en direct avec l'artiste et ses musiciens et de composer votre programme sur les plus grands succès du bal musette.

Une soirée exceptionnelle en direct.

Un rendez-vous interactif à ne pas manquer.

NAISSANCES :

RIFFARD Zoé

AVININ Lino

BRUNEL - MARCAULT Cléo

ALVERGNAT Thaïs

BANCEL Dylan

PONTVIANNE Romain

LHERMET Jean-Etienne

GIDON Lilou

BOUABID Noa

PAUT Aaron

PERRIN Maxence

MEMNI Sinda

DÉCÈS :

DÉSAGE Jean-Claude

GIGNOUX Antoine

BREUIL Rose

BONNET Félix

CHARDIGNY René

OLLAGNIER Maurice

RABEYRIN Anna

TOURNAIRE Guy

PEREYRON Jean

PERRIN Jeanne

GIBERT Marie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 FÉVRIER 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 26 Février 2009 à 20h 30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Deux conseillers municipaux étaient excusés. Monsieur Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

1° - Crues des 1er, 2 et 3 Novembre 2008

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du classement de la Commune de BEAUZAC en état de catastrophe naturelle suite aux violentes crues des 1er, 2 et 3 Novembre 2008 (Journal officiel du 31 Décembre 2008) lesquelles ont provoqué pour près de 1 100 000,00 € HT de dégâts (destructions ou dommages importants aux structures routières et pont sur L'Ance, lagunes et stations d'épuration, captages d'Ancette). Il fait le point des travaux de remise en état provisoire du pont de Bérard (reconstruction de la pile du pont) qui a permis sa réouverture partielle aux véhicules de moins de 3,5 tonnes en tout début d'année permettant aux habitants d'accéder au village par la RD 44. Le dossier de demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité 2008 est en cours d'instruction par les Services de l'ETAT,

Il valide la désignation de la Société SGI Ingénierie du BTP - Pierre GERENTES - à Yssingeaux pour assurer la maîtrise d'œuvre de la reconstruction du Pont de Theil afin de redonner un accès aux deux maisons - côté rive droite de L'Ance ; en cas de délai trop important une passerelle piétonne sera envisagée. Le coût des travaux est évalué sommairement à 185 000,00 € HT pour un taux de rémunération de 5,50 %. Le chemin forestier de Theil à Combres sera réparé pour désenclaver au moins provisoirement ces maisons.

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité de sinistre de 97 880,00 € versée par GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne pour la remise en état des lagunes de Confolent, Piroilles et Lioriac (enlèvement des limons accumulés dans les bassins), la construction d'un mur de soutènement de la station d'épuration de Brenas, la reconstruction des clôtures de la lagune de Bérard et de la zone de captage d'Ancette, le remplacement de pompes de relevage à la station de Bransac et à la station d'épuration du Bourg.

2° - FINANCES COMMUNALES

Au vu des documents présentés par le Comptable du Trésor justifiant de son impossibilité de recouvrir les factures d'eau et d'assainissement d'une entreprise de Confolent suite à sa mise en liquidation judiciaire, le Conseil Municipal décide d'allouer une allocation en non valeur de 1 603,28 € TT au titre du Budget de l'Eau et de 1 069,82 € TTC au titre du Budget de l'assainissement.

3° - VIE SCOLAIRE

En application du contrat d'association à l'enseignement public liant l'Ecole Privée Mixte Saint-Joseph et l'ETAT la commune s'est engagée à verser à cet établissement scolaire une aide financière pour couvrir la charge des dépenses de fonctionnement (matériel) dans les conditions fixées par l'article 7 du décret n°60-389 du 22 Avril 1960 modifié, pour les élèves des classes maternelles et primaires. Pour l'année 2009, la référence prise pour le calcul de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Joseph est le coût moyen d'un élève de l'Ecole Publique pour l'année 2008 lequel s'est élevé à 605,10 € par élève. Madame Cécile OLIER n'ayant pas connaissance des données des dépenses réglementaires à prendre en compte pour ce calcul telles qu'elles sont précisées dans la circulaire interministérielle du 06 Août 2007 préfère s'abstenir. En conséquence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins une abstention de verser à l'Ecole Privée Saint Joseph au vu de ses effectifs, une subvention de fonctionnement de 97 000,00 € ;

La Commune participera par ailleurs au frais de fonctionnement d'une Classe d'Intégration Scolaire (C.L.I.S.) de Pont Salomon qui accueille deux élèves domiciliés à BEAUZAC. Le coût de cette participation pour 2008/2009 est de 633,94 € par élève.

4° - ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve les travaux d'extension du réseau d'éclairage public entre le village du Rousson et le hameau des Pinatons pour la pose d'une lampe. Coût des travaux : 3 885,14 € TTC subventionné à 50 % du HT par le Syndicat Départemental des collectivités concédantes de l'électricité et du gaz de la Haute-Loire.

5° - BATIMENTS COMMUNAUX – PATRIMOINE - VOIRIE

Le Conseil Municipal décide de présenter trois dossiers pour l'obtention de subventions de l'ETAT au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2009 pour le financement des projets suivants :

Restructuration du Centre Bourg 2ème tranche – Aménagement de la Place du Marché - Place de l'Eglise - Place du Monument aux morts et des anciens combattants - Grand'Rue et Rue Victor Hugo. Le coût des travaux est évalué à 390 000,00 € HT / 466 440,00 € TTC par le maître d'œuvre : Jacques VARENNES et le Cabinet SOTREC. Une demande de subvention au titre de la rubrique « aménagement de bourg et de village » a été formulée pour le financement de ces travaux qui amélioreront la sécurité et l'accessibilité des commerces et des maisons aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Reconstruction du chemin communal n°13 de Beauzac à Bérard. Ce chemin a été en partie détruit à cause des travaux d'adduction d'eau potable réalisés par le SYMPAE (passage de camions de fort tonnage, tranchées sur la chaussée ou les accotements non stabilisés) pour raccorder le puits de captage du Vert appartenant au Syndicat des eaux du Haut Fore à la conduite forcée du Lignon appartenant à la ville de Saint Etienne à Monistrol sur Loire. Le coût des travaux est évalué à 165 000,00 € HT / 197 340,00 € TTC par le Cabinet BE_IE. Une demande de subvention au titre de la rubrique « voirie communale » a été formulée pour son financement. Un constat d'huissier sera dressé pour constater l'ampleur des dégâts qui dépassent très largement le simple cadre d'une remise en état de chaussée par l'entreprise après ouverture de tranchées. Une contribution financière significative sera exigée du SYMPAE et de l'Entreprise SOGEA pour la reconstruction de ce chemin communal.

Acquisition d'une lame de déneigement- L'organisation du service de déneigement avec l'aide de l'Entreprise STBB Saby et de deux agriculteurs a montré toute son efficacité lors des chutes de neige de cet hiver. Cependant pour ces derniers, les contraintes liées à leur exploitation agricole rend ce service plus difficile à accomplir. Aussi, par anticipation il est décidé d'équiper les services techniques d'une lame de déneigement. Le coût d'acquisition du matériel est évalué à 14 678,00 € HT / 17 554,88 € TTC. Demande de subvention au titre de la rubrique « acquisition de matériel de déneigement ».

La cession gratuite d'un terrain de voirie par les Consorts TARDY/CHENEVRIER pour l'élargissement du chemin communal n°29 entre le bourg et La Varenne au droit de l'entrée du cimetière est approuvé. La commune reconstruira la clôture sur le nouvel alignement. .

Le Conseil Municipal approuve - 12 voix pour et deux abstentions - l'acquisition aux Consorts BERARD/LOUYON d'une bâtisse située à l'angle de la Rue des Lamberts et de la Rue du Faubourg au titre de l'aménagement d'un carrefour.

6° - AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG - 2ème tranche

Le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle esquisse de l'architecte Jacques VARENNES, maître d'œuvre du projet de restructuration du Centre Bourg - 2ème tranche. Ce nouveau projet concilie les différentes fonctions de la place médiévale et demande au maître d'œuvre de finaliser le projet en vue de lancer son financement et sa réalisation.

1° - La création d'un espace de convivialité ouvert réunissant les trois places : Place du Marché, Place de l'Eglise et Place du Monument aux Morts et des anciens combattants.

Cette ouverture est possible après la démolition des deux maisons propriétés de la Commune situées devant l'Eglise. L'espace redessiné après la démolition des deux bâtisses centrales permet de dégager une surface nécessaire à la respiration de cette nouvelle place. L'Eglise va devenir l'élément patrimonial majeur de cet espace de même que les façades opposées du bâti existant.

Le traitement paysagé et le traitement soigné des parements de surface permettront une lisibilité dans son organisation et son fonctionnement : parking, circulation automobile contrôlée, circulation piétonne protégée avec gestion des accessibilités handicapés. Le déplacement de la croix sur le côté OUEST dans une zone piétonnisée libérera l'espace central pour pouvoir y concentrer le stationnement et la circulation. Une autre zone piétonnisée sera créée devant les commerces de la Place du Marché

2° - La création d'accès aux commerces et aux habitations pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées.

Le déplacement de la voie de circulation le long de l'Eglise plutôt que le long des commerces permet au maître d'œuvre en élargissant de manière significative les trottoirs de diminuer la dénivellation actuelle et de créer des rampes d'accès pour les personnes handicapées.

3° - La délimitation d'une zone de circulation et de stationnement

Le projet a pour but de mettre un terme à l'envahissement anarchique de l'ensemble de cet espace urbain par les voitures mais en même temps de préserver une aire

de stationnement de proximité suffisante pour les riverains et pour les commerçants. Une zone de stationnement équivalente à celle qui existe actuellement sera aménagée au milieu de l'espace avec des matériaux nobles (pavés) et arborée. La voie de circulation sera circonscrite en périphérie le long de l'Eglise à l'emplacement des maisons démolies et entre la zone de stationnement et la zone piétonne et son périmètre délimité par des pavés.

4° - L'embellissement du centre bourg

Le projet privilégie un choix de matériaux nobles et limite le goudronnage à la seule voie de circulation qui traverse cet espace pour relier les Porches EST et OUEST et l'impasse derrière la place de l'Eglise.

L'ensemble des zones de convivialité et de stationnement est traité en pavés de pierre, pavé et béton désactivé.

Pour atténuer le caractère minéral de cette zone la plantation d'un alignement d'arbres est prévue (actuellement la Place ne dispose que d'un seul arbre – l'arbre de la liberté).

L'espace autour du Monument aux morts sera lui aussi végétalisé.

Par ailleurs, un éclairage public au sol ponctuera les cheminements piétonniers et routiers de même qu'un éclairage aérien mettra en valeur les façades des maisons et bâtiments publics.

7° - QUESTIONS DIVERSES

Un avis favorable est donné à l'adhésion du SYMPAE au Syndicat des Eaux Loire Lignon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 27 MARS 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 27 Mars 2009 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Trois conseillers municipaux étaient excusés.

1° - FINANCES COMMUNALES

1.1 - Compte Administratif et Compte de Gestion – Exercice 2008

Le Conseil Municipal après lecture détaillée des différents articles approuve le Compte Administratif 2008 :

- Budget Principal

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **1 639 824,23 €** soit près de 95,77 % des prévisions globales initiales hors autofinancement (413 500,00 €) alors que les recettes encaissées atteignent **2 029 062,00 €** soit près de 100 %.

L'excédent global de **485 891,75 €** est affecté à hauteur de 413 500,00 € en autofinancement de la section d'investissement, le reste 72 391,76 € étant repris en section de fonctionnement.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (aménagement centre bourg 1ère tranche, vestiaires du stade de La Garenne, garages municipaux, ..) s'élèvent à **1 119 291,38 €** et les restes à réaliser à **559 825,13 €** (reconstruction des infrastructures suite aux crues). Les recettes encaissées atteignent **926 509,14 €** plus les restes à réaliser de **458 583,21 €**.

De même le Conseil Municipal approuve le compte administratif des budgets annexes assujettis à la T.V.A. : « construction de caveaux », « usines-relais » et « multiple rural » dont les écritures comptables sont retranscrites pour partie dans le budget principal.

- Service annexe de l'Eau

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **377 987,98 €** et les recettes encaissées à **583 335,62 €** soit un excédent de **278 697,33 €** affecté à hauteur de 251 835,86 € à l'autofinancement de la section d'investissement et le reste étant repris en report à nouveau : 26 861,47 €.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (AEP Chossac, AEP Rue Pasteur) atteignent **347 822,55 €**, les restes à réaliser (AEP Chazelet - Croix Blanche - La Varenne) à **187 508,18 €**. Les recettes encaissées s'élèvent à **332 330,51 €**, les restes à réaliser : 102 186,00 €.

- Service annexe de l'Assainissement

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **183 873,16 €** ; les recettes encaissées à **580 951,75 €** soit un excédent de **397 078,59 €** affecté à hauteur de 376 966,27 € à l'autofinancement de la section d'investissement et le reste étant repris en report à nouveau : 20 112,32 €.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à **681 167,84 €** et les restes à réaliser à 336 743,60 € (Assainissement Chazelet Croix Blanche et La Varenne) ; les recettes encaissées atteignent **172 104,81 €** et les restes à réaliser : 469 674,00 €.

- Service des Transports Scolaires

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **77 464,08 €** soit une augmentation de 21,66% par rapport à l'année précédente suite à la nouvelle organisation des transports scolaires mise en place depuis la rentrée scolaire 2008 ; l'équilibre des recettes de la section de fonctionnement est obtenu grâce à une subvention du budget principal de 6 223,07 €.

En section d'investissement, les dépenses de 13 743,94 € correspondent à l'amortissement de la subvention lors de l'acquisition du car et recettes de **41 477,32 €** enregistrent l'amortissement du bus scolaire.

Il ressort de l'analyse financière sur la période de 10 ans entre 1999 et 2008 une augmentation régulière des charges de fonctionnement même si elles restent en deçà de celles des communes de Haute-Loire et d'Auvergne de la même strate démographique. La stagnation des recettes de fonctionnement de la Commune ont pour conséquence une diminution de ses capacités d'autofinancement même si elles restent supérieures à celles des communes de même strate (163,00 € par habitant pour 149,00 € au niveau départemental et 157,00 € au niveau régional).

Le Conseil Municipal approuve en même temps le Compte de Gestion - Exercice 2008 - établi par Monsieur Bruno PAULET, Comptable du Trésor. Il affecte en priorité à l'investissement les excédents de fonctionnement des différents budgets lesquels seront repris au Budget Primitif 2009.

1.2 - BUDGET PRIMITIF 2009

2 PRIORITES : RECONSTRUIRE L'APRES CRUE DONT LE PONT DE THEIL ET RESTRUCTURER LE CENTRE BOURG

sont les principaux projets de cet exercice budgétaire.

Sur proposition de la Commission des Finances qui a examiné dans le détail l'ensemble des budgets de la Commune et des services annexes assujettis à la T.V.A., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les différents documents budgétaires :

Commune :

L'Exercice budgétaire 2009 est marqué par la nécessaire obligation de maîtriser les dépenses de fonctionnement en l'absence d'évolution importante des recettes notamment des dotations de l'ETAT et des nouvelles bases fiscales. Pour pouvoir maintenir l'autofinancement des dépenses d'investissement à un niveau proche de 20 % et se donner des marges de manœuvre, il est prévu une augmentation modérée des taux des contributions des ménages qui n'ont pas été modifiés depuis trois ans.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **2 129 000,00 €**.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit : charges à caractère général : 32 795,00 € (24,84 %) ; charges de personnels : 735 000,00 (34,52%) ; subventions aux associations et aux budgets annexes déficitaires: 237 500,00 € (11,15 %) dont 19 000,00 € au CCAS et 19 500,00 au transports scolaires et participations aux organismes de regroupement : 167 030,00 € (7,70 %) dont 97 130,00 versée au SDIS ; intérêts d'emprunt : (4,09%), opérations d'ordre : 11 525,00 € (0,54 %) et autofinancement des investissements : 365 150,00 € (17,15 %).

Les recettes regroupent les produits des services et du domaine : 130 000,00 € (6,11 %) (cantine scolaire, services culturels, concessions du cimetière, remboursement des salaires et des charges de gestion par les budgets annexes et les associations rattachées aux compétences de la Communauté de communes). Les dotations de l'ETAT : 575 094,00 € n'augmentent que de 2 % et couvrent 27,01 % des recettes alors que les impôts locaux et taxes (1 295 400,00 €) représentent 60,85 % de ces recettes. Ces derniers sont composés de l'allocation de compensation (649 000,00 €) versée par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » au titre du reversement de la Taxe Professionnelle et des impôts des ménages (599 179,00 €) à savoir la Taxe d'Habitation et les Taxes foncières bâties et non bâties dont les taux seront revalorisés de 4,5 % pour assurer l'équilibre du budget.

Les recettes provenant de la nouvelle taxe sur les terrains devenus constructibles et la taxe additionnelle sur les droits de mutation sont étalés même s'il est à craindre

que la baisse des transactions immobilières entraîne une diminution de ces recettes.

Les autres produits : revenus des immeubles : 41 000,00 € (1,93 %), les produits en atténuation de charges (remboursement de salaires) et les produits exceptionnels : 12 227,25 € (0,57 %) et l'excédent de fonctionnement reporté : 72 391,75 € (3,40 %) assurent l'équilibre des recettes.

En section d'investissement le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à 1 874 000,00 €.

En dépenses : 1 121 392,63 € de crédits nouveaux et 725 607,37 € de crédits reportés et de reprise du déficit d'investissement 2008 sont répartis comme suit :

Achèvement des travaux de bâtiments (clôture des garages municipaux) ; travaux d'éclairage public, fin du Programme voirie 2008 et du projet de restructuration du centre bourg 1ère tranche - Avenue Louis Pasteur.

Nouveaux programmes : Voirie 2009 dont goudronnage du chemin de Bérard détruit par les travaux du SYMPAE (une négociation est en cours avec l'Entreprise SOGEA et le SYMPAE) et les voiries communales et rurales endommagées (250 000,00 €), restructuration du centre bourg - 2ème tranche - Place du Marché, Place de l'Eglise et Place du Monument aux morts et des anciens combattants : (335 200,00 €) ; Reconstruction des infrastructures routières détruites par les crues des 1er, 2 et 3 Novembre 2008 : (270 000,00 €) dont la reconstruction du Pont de Theil ; enfouissement des réseaux à Vaures (17 000,00 €) ; acquisition d'une lame de déneigement et constitution de réserves foncières (ferme JOURDA, ancienne gare de Bransac).

Par ailleurs la Commune apporte sa participation de 25% aux travaux de la caserne des pompiers (77 069,28 €) et aux travaux de réseau d'eaux pluviales à Chazelet et La Varenne (95 000,00 €).

Le remboursement du capital des emprunts (170 200,00 €) diminue en l'absence de nouveaux emprunts en 2008. L'encourt de dette est de 739,00 € par habitant.

En recettes, 1 001 867,79 € de crédits nouveaux et 872 132,21 € au titre des reports de crédits de 2008 et de l'affectation de l'autofinancement 2008 répartis comme suit :

La part des ressources propres à la section (Taxe Locale d'Équipement et du FCTVA) diminue dans le financement des investissements ; sont inscrites les subventions sollicitées au titre de la D.G.E. 2009 et du Fonds de Solidarité inondation ; l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement (365 150,00 €) est inférieur à celui de l'année précédente (413 500,00 €) lequel est affecté définitivement en réserves ; cette capacité d'autofinancement représente près de 42 % de la masse globale du financement des investissements. Pour équilibrer cette section d'investissement il est programmé pour 2009 (32,00 % des recettes) un emprunt de 300 000,00 € qui s'ajoute à celui inscrit en 2008 (300 000,00 €) et non recouvré.

Budgets annexes :

L'Assemblée vote ensuite les budgets annexes assujettis de droit à la T.V.A. qui s'équilibrent comme suit:

construction de caveaux (gestion des stocks de caveaux du nouveau cimetière)

section de fonctionnement : 100 700,00 €

section d'investissement : 95 655,00 €

(début du remboursement de l'avance consentie par la commune pour le financement de la construction de nouveaux caveaux : 6 180,00 €)

usines relais (gestion patrimoniale de l'Usine Relais SOME CAB)

section de fonctionnement : 34 700,00 €

section d'investissement : 47 250,00 €

(vente de l'usine relais envisagée au 1er Novembre 2009, date de la fin du crédit bail)

Multiple rural (location du local commercial résidence La Madeleine)

section de fonctionnement : 14 000,00 €

section d'investissement : 16 000,00 €

(La Commune doit verser une subvention exceptionnelle de 2 700,00 € pour équilibrer le service)

Service de l'Eau

LE FONCTIONNEMENT DU SYMPAE EMARGE CETTE ANNEE AU BUDGET DE L'EAU AVEC POUR CONSEQUENCE LA MULTIPLICATION PAR PRES DE 3 DE LA PARTICIPATION COMMUNALE QUI PASSE A 83 000,00 € EN 2009. LA COMMUNE QUI CONSERVE EN PRINCIPAL SON ALIMENTATION A PARTIR DES CAPTAGES D'ANCETTE ET DE BERARD A DEMANDE UNE MODIFICATION DES MODALITES DE CALCUL. EN EFFET, NE PRENANT QUE 300 M3/JOUR AU TITRE D'APPOINT, ELLE A TOUJOURS AFFIRME NE POUVOIR PAYER AU SYMPAE SUR LA TOTALITE DE SA CONSOMMATION DE L'ORDRE DE 1300 M3/JOUR SINON, CE SERAIT LA DOUBLE PEINE POUR LES ABONNES.

REALISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DES VILLAGES DE CHAZELET – LA CROIX BLANCHE ET LA VARENNE AINSI QUE DE LA RUE LOUIS PASTEUR

Le budget du Service de l'Eau s'équilibre en section de fonctionnement à 575 000,00 €. Il prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (30 878,14 €) et l'amortissement des réseaux (92 100,00 €). La participation communale au fonctionnement et aux investissements au SYMPAE calculée par rapport à la nouvelle clef de répartition va s'élever à 83 000,00 € au lieu de 32 020,00 € en 2008. De même les participations à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au titre du prélèvement sur la ressource en eau (+10,00%) et au titre de la pollution (+ 27,00 %) sont en très forte augmentation.

La section d'investissement s'équilibre à 477 000,00 € dont près de 290 000,00 € de crédits nouveaux pour financer les travaux de renforcement AEP Chazelet, Croix Blanche et La Varenne ainsi que la Rue Louis Pasteur le programme AEP 2009/2011, l'acquisition d'un tracto-pelle.

Les investissements seront financés sans emprunt grâce aux subventions du Département, à l'autofinancement et aux réserves constituées ainsi qu'à l'amortissement des réseaux.

Service de l'Assainissement

POURSUITE DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES VILLAGES DE CHAZELET – LA CROIX BLANCHE - LA VARENNE ET UNE PARTIE DES GRANGES AINSI QUE LA MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE LOUIS PASTEUR.

REPARATION DES LAGUNES ET STATIONS D'EPURATION ENDOMMAGEES PAR LES CRUES DES 1ER, 2 ET 3 NOVEMBRE 2008

REALISATION AU MOINS PARTIELLE DU PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE SECTEUR DE MONTOURTIER ET LES SAUSSES.

La section de fonctionnement s'équilibre à 423 000,00 €. Elle prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (161 959,73 €) et l'amortissement des réseaux (84 400,00 €). Elle est financée principalement par la redevance d'assainissement et par la contribution communale aux eaux pluviales (1/3 des dépenses de fonctionnement du service) versée par le Budget Général. Cette année, le montant prévisionnel de la contribution aux frais de branchement des maisons raccordées ou raccordables au nouveau réseau d'assainissement de Chazelet - Croix Blanche - La Varenne et Les Granges (1 300,00 € HT par branchement) est de 78 000,00 €. La participation au raccordement au réseau d'égout acquittée par les constructions neuves est de 22 000,00€. L'indemnité de sinistre versée par GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne couvrira presque la réparation des dommages consécutifs aux crues du 1er, 2 et 3 Novembre 2008 sur ce réseau. Est intégré aussi l'excédent de fonctionnement reporté.

La section d'investissement s'équilibre à 1 238 000,00 € dont 392 193,37 € de crédits nouveaux et 336 743,60 € de crédits reportés pour financer la totalité des travaux de raccordement des villages de La Varenne, La Croix Blanche – une partie des Granges et Chazelet à la station d'épuration du Bourg ainsi que la mise en séparatif des réseaux de la Rue Louis Pasteur. Par ailleurs, les travaux de gestion des eaux pluviales sur le secteur des Sausses et Montourtier seront lancés au moins partiellement (collecte des eaux pluviales, création de bassins de rétention, ...) , Le déficit d'investissement reporté (509 063,03€) est repris dans cette section. Le remboursement de la dette diminue en l'absence de nouveaux emprunts.

Les recettes sont couvertes pour partie par les subventions du Département (285 674,00 €), l'autofinancement 2009 (161 959,73 €), l'affectation en réserve de l'autofinancement 2008 et l'amortissement des réseaux. Cependant pour pouvoir équilibrer cette section d'investissement et financer les travaux de raccordement au réseau d'égout des villages de La Varenne – La Croix Blanche – Les Granges et Chazelet suite au plafonnement de la subvention départementale, il sera prévu un emprunt de 330 000,00 € en incluant celui inscrit en report de l'exercice précédent (230 000,00 €) .

place en Septembre 2008 qui après appel d'offres du Département a été confiée aux Transports GOUNON. Pour équilibrer cette section une subvention prévisionnelle de 19 500,00 € est inscrite au Budget principal de la Commune.

La section d'investissement intègre l'amortissement du car scolaire IVECO et des subventions perçues pour son acquisition

1.3 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR POUVOIR EQUILIBRER LE BUDGET PRINCIPAL

Pour conserver les capacités d'épargne brut du Budget Principal indispensables à l'autofinancement des dépenses d'investissement, d'une part, et pour pouvoir financer la remise en état des infrastructures de voirie détruites par les crues de La Loire, de l'Ance et du Ramel, d'autre part, le Conseil Municipal à la majorité moins une abstention décide d'augmenter les taux des d'imposition communaux de 4,5 % soit :

Taxe d'Habitation	:	7,83 %	(moyenne départementale : 11,00 % - moyenne régionale : 14,57 %)
Taxe Foncière propriétés bâties	:	14,42 %	(moyenne départementale : 17,77 % - moyenne régionale : 18,74 %)
Taxe Foncière propriétés non bâties	:	72,12 %	(moyenne départementale : 63,99 % - moyenne régionale : 44,81 %)

le produit attendu des contributions directes pour équilibrer la section de fonctionnement sera de 599 179,00 €.

1.4 - VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide de revaloriser de 2 % en moyenne les subventions de fonctionnement allouées aux associations locales ou hors commune pour 2009 à l'exception des subventions aux clubs sportifs de football, basket ball et tennis pour lesquelles est appliquée la grille d'évaluation basée sur le nombre de licenciés, l'encadrement des jeunes, les résultats des équipes et les frais d'arbitrage.

Par ailleurs, la subvention de fonctionnement de l'Office de Tourisme est revalorisée de manière plus conséquente pour tenir compte de l'évolution de la rémunération du personnel d'accueil de même pour la subvention au comité d'animation de la Maison de retraite du Foyer Bon Secours dont les bénévoles accomplissent un travail remarquable. Par contre, le Comité de Jumelage disposant d'un excédent de trésorerie obtenu grâce au succès de ses manifestations (trouvaille de La Dorrière et ballade du terroir) a demandé pour cette année une diminution de moitié de la subvention allouée par convention avec la Municipalité.

Enfin, la subvention de fonctionnement allouée à l'Association Familiale pour le financement des activités périscolaires est augmentée pour compenser le nouveau désengagement de la Caisse d'Allocations Familiales.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2009

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant arrondi	NOM DE L'ASSOCIATION	Montant arrondi
1° - Associations situées sur la Commune/Calcul sur la base de points		2° - Associations ou organismes situés hors de la Commune	
• Association sportive de Beauzac - Section Football	3 236,00	• A.D.A.P.E.I.	174,00
• Société de Basket « Avenir de Beauzac »	2 730,00	• O.V.I.V.E.	153,00
• Tennis Club de Beauzac	1 625,00	• Service Dpt de l'Office National des Anciens Combattants	56,00
1° - Associations situées sur la Commune		• Association des Pupilles de l'Enseignement Public	138,00
• ABC Vélo	342,00	• Croix Rouge Française - Comité de Retournc	194,00
• Association BEAUZAC FITNESS GYM	352,00	• Comité Départemental de la Prévention Routière	56,00
• Association Communale de Chasse Agréée de Beauzac	500,00	• Association Intercommunale des Déportés du Travail	66,00
• Société de Musique « Avenir de Beauzac »	1 040,00	• Groupement de vulgarisation agricole de Bas en Basset à Retournc	102,00
• Les Amis du Vieux Beauzac	400,00	• F.N.A.T.H.	92,00
• Ensemble Vocal de Beauzac	400,00	• Comité Départemental contre l'alcoolisme	92,00
• Association Familiale de Beauzac	760,00	• Comité Départemental contre le cancer	123,00
• A.D.M.R. (section locale)	760,00	• Association des Paralysés de France	112,00
• Association des Amis de l'A.C.I.M.	321,00	• Syndicat Interdépartemental de défense paragrèle	306,00
• Anciens Combattants (section locale)	418,00	• Cinévasion	184,00
• Paroisse de Beauzac pour chauffage de l'Eglise	1 350,00	• Téléthon	204,00
(le montant définitif versé par la Commune sera égal à la moitié de la dépense de chauffage acquittée par la Paroisse sur la période de référence et correspondant à la protection du patrimoine mobilier et immobilier et à la conservation et l'entretien du bâtiment contre les intempéries)		• ADOL	56,00
• Club du 3ème Age	408,00	• Association des Myopathes de France	77,00
• Comité d'Entraide du Personnel Communal	1 935,00	• Association des Amis de la B.D.P.	200,00
• Syndicat Agricole de Beauzac	184,00	Ref: tableau des cotisations : communes de + 2000 hab)	
• FOYER BON SECOURS pour les activités d'animations	700,00	• Association Départementale des Restaurants du Coeur	408,00
• Amicale des Sapeurs Pompiers de Beauzac	1 110,00	• Association Mucoviscidose	204,00
• Association Familiale (activités périscolaires)	5 000,00	• Association des Insuffisants reinaux de Hte-Loire	61,00
• Association Cap Evasion (activité poterie)	316,00	• Coopérative scolaire «L'Hirondelle»	61,00
Sous Total 1 : ORGANISMES COMMUNAUX	23 887,00	• Société Régionale de la protection animale	220,00
		Sous total 2 : ORGANISMES EXTERIEURS COMMUNE	3 339,00
		3° - AUTRES SUBVENTIONS	
		• Comité de jumelage	1 250,00
		Saison culturelle 2009 versée à l'Office du Tourisme	5 900,00
		Fête de la Musique versée à l'Office du Tourisme	1 100,00
		• Office du Tourisme (fonctionnement + salaire)	29 000,00
		• Office du Tourisme (Fête des produits du terroir)	745,00
		• Office du Tourisme (Arbre de Noël – calendrier de l'Avent)	460,00
		Sous total 3 : AUTRES SUBVENTIONS	38 455,00
		TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS VERSEES	65 681,00

2° - AFFAIRES SCOLAIRES

La Commune participera au frais de fonctionnement d'une Classe d'Intégration Scolaire (C.L.I.S.) de l'Ecole Marcel Pagnol du Puy en Velay laquelle accueille un élève domicilié à BEAUZAC. Le coût de cette participation pour 2008/2009 est de 967,11 € par élève.

3° - ADMINISTRATION GENERALES

Sur proposition de l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal autorise une coupe de bois dans la Forêt sectionale du Monteil en 2009 – Parcelle 3 - et désigne trois personnes responsables de la coupe.

4° - AEP - ASSAINISSEMENT

Suite au refus d'autorisation de passage amiable de quatre propriétaires de parcelles traversées par la canalisation d'assainissement du village de Chazelet et en

..... conseil municipal

l'absence de solution autre que par gravité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter du Préfet l'établissement de servitudes de passage au titre de l'article L. 152-1 du Code Rural. Par ailleurs, il sera demandé en parallèle la déclaration d'utilité publique de ces travaux d'extension et de modernisation des réseaux d'AEP et d'assainissement des villages de La Varenne – La Croix Blanche – Chazelet et d'une partie des Granges. Dans l'attente d'un accord amiable ou du règlement de cette situation par décision préfectorale les travaux seront interrompus au droit des terrains concernés dans la partie centrale sous Chazelet.

5° - QUESTIONS DIVERSES

Un avenant modifiant le contrat initial signé avec la Société CIEL ECRAN pour la diffusion de spectacles culturels par vidéo transmission à l'Espace La Dorlière est approuvé. Dorénavant, la Commune retransmettra 10 spectacles par an.

Odile GARNIER demande que les services techniques réalisent les plantations sur le talus du terrain communal dans la traversée du village.

Cécile OLIER revient sur son abstention lors du précédent conseil municipal concernant la subvention à l'Ecole Privée Saint Joseph. Elle regrette que ses propos aient pu être mal interprétés par les élus et mal rapportés. Elle ne conteste pas la liberté de choix des familles mais souhaite un traitement identique dans l'accueil des enfants de 2 ans.

Jean Pierre MONCHER renouvelle sa demande d'installation d'un panneau indicatif du fleuve « LOIRE » au croisement de La Croix de l'Horme.

Il présente par ailleurs le nouveau comité des fêtes et le programme des festivités qu'il envisage de mettre en œuvre à l'occasion de la fête patronale et au mois de Juillet. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 30.

..... garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures

A NOTER : le secteur de garde s'est agrandi avec l'ajout des pharmacies de Bas en Basset et Monistrol sur Loire

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
05 Juin au 12 Juin	Phie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
12 Juin au 19 Juin	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
19 Juin au 26 Juin	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
26 Juin au 03 Juillet	Phie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
03 Juillet au 10 Juillet	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
10 Juillet au 17 Juillet	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
17 Juillet au 24 Juillet	Phie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
24 Juillet au 31 Juillet	Phie CELLE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
31 Juillet au 07 Août	Phie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90
07 Août au 14 Août	Phie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
14 Août au 21 Août	Phie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
21 Août au 28 Août	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
28 Août au 04 Septembre	Phie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
04 Septembre au 11 Septembre	Phie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
11 Septembre au 18 Septembre	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
18 Septembre au 25 Septembre	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
25 Septembre au 02 Octobre	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51

..... calendrier des manifestations

JUIN 2009

Lundi 01 Juin	14h30	CINEVASION « SAFARI » salle « Espace des Remparts »
	17h	CINEVASION « COCO » salle « Espace des Remparts »
	20h30	CINEVASION « WELCOME » salle « Espace des Remparts »
Mardi 02 Juin	Journée + soirée	Classes Chantantes à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 06 Juin	journée	Choralines organisées par le Diocèse et l'APEL
	10h00	Tournoi Interne de Basket, Salle Polyvalente
	17h00	Assemblée Générale du Basket, Salle Polyvalente
	journée	Fête de l'Ecole Publique (course de sac, ...) à l'Ecole Publique
	journée	Vide-grenier brocante organisé par La Boule Riveraine de Vaures sur le communal de Vaures

ELECTIONS EUROPEENNES

Dimanche 07 Juin	8h00-18h00	Elections Européennes à salle Espace des Remparts
	11h00	Accueil des bébés et des nouvelles familles à l'Espace la Dorlière
	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
	14h30	CINEVASION « LE MISSIONNAIRE » à L'Espace « La Dorlière »

	17h00	CINEVASION « OSS 117 - RIO NE REpond PLUS » à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	CINEVASION « COCO AVANT CHANEL » à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 10 Juin	15h00-18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 12 Juin	20h30	Assemblée Générale Extraordinaire du Sou des Ecoles, Salle des Associations
	20h30	Assemblée Générale des Amis du vieux Beauzac, salle Espace des Remparts
Samedi 13 Juin	13h50	Concours de pétanque organisé par La Boule Riveraine de Vaures au siège
	17h	Assemblée Générale du FOOT salle « Espace des Remparts »
	journée	Gala de musique POULAKIS à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 14 Juin	journée	Gala de musique POULAKIS à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 17 juin	15h00	Spectacle HEURE DU CONTE organisé Konsl'diz au théâtre de verdure de l'espace La Dorlière (si mauvais temps repli à la salle Espace des Remparts)
Vendredi 19 Juin	19h-23h	Gala des Activités Famille Rurale à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 20 Juin	9h-12h	Spectacle de la crèche à la salle « Espace des Remparts »
		Fête de la musique théâtre de verdure L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 21 Juin	9h	Assemblée Générale de l'ACCA à la Maison des Association
Mercredi 24 Juin	20h30	Assemblée Générale Familles Rurales à la salle « Espace des Remparts »
Jeudi 25 Juin	14h	AUTOUR DE LA CHANSON FRANÇAISE organisé par la Médiathèque à la salle Espace des Remparts destiné au Club des Aînés et aux résidents de la Maison de Retraite
Vendredi 26 Juin	18H30	Concours de pétanque nocturne organisé par le Sou des Ecoles Publiques au stade de foot
Samedi 27 Juin	journée	Kermesse de l'APEL à L'espace « La Dorlière »
	13h30	Challenge Marcel Vincent organisé par La Boule Riveraine de Vaures au siège
Dimanche 28 Juin	08h00	Balade des produits du terroir organisé par le Comité de Jumelage à L'espace « La Dorlière »
Mardi 30 Juin	20h30	Projection vidéo organisée par l'Ecole Publique à L'espace « La Dorlière »

JUILLET 2009

Dimanche 05 Juillet	8h45	Marches et pique nique avec départ Salle Polyvalente
	12h	Barbecue organisé par le Foot au stade
Mercredi 08 Juillet	09h00-12h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 10 Juillet	18h00	CINEVASION «JE L'AIMAIS» à L'Espace « La Dorlière »
	21h00	CINEVASION «ANGE ET DEMON» à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 11 Juillet	7h50	Concours officiel (3ème et 4ème division) 16 doublettes par poules Challenge Bourget organisé par la boule de pont de Lignon au siège
	Journée	Expo LACIM à la Salle Espace des Remparts
	20h30	Concert avec ATEBA organisé par l'Association des jardins du soleil à L'espace « La Dorlière »
Dimanche 12 Juillet	Journée	Expo LACIM à la Salle Espace des Remparts
	A partir de 8h00	Courses de Baignoires organisée par le Comité des fêtes sur le plan d'eau à Vaures
Lundi 13 Juillet	18h30 et 22h	Soupe aux choux organisée par les sapeurs pompiers à la caserne et Bal + feu d'artifice à l'espace Polyvalent de la Dorlière (ou stade)
Mardi 14 Juillet	14h	Challenge MURGUE 32 Doublettes organisé par la Boule des Amis au siège
Mercredi 15 juillet		Clôture des inscriptions au concours des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme.
Vendredi 17 Juillet	16h – 19h	DON DU SANG, Espace la Dorlière, Petite Salle
Samedi 18 Juillet	14h00	Concours de Pétanque organisée par la Boule Riveraine à Vaures.
		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
Dimanche 19 Juillet		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
	14h00	Concours de pétanque organisé par la boule de pont de Lignon au siège
Samedi 25 Juillet	Journée	Concert d'Eté «Pascal AMOYEL» à L'Espace La Dorlière
	14h30	Concours de Pétanque organisé par AB Cyclisme au stade
Dimanche 26 Juillet	18h00	CINEVASION «LOOKING FOR ERIC»à L'Espace « La Dorlière »
	21h00	CINEVASION «NE TE RETOURNE PAS» à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 31 Juillet	17h00-21h00	Apéro Jeux au centre de loisirs à Vourze

